

# Le Parlement wallon veut s'étendre sur 7 000 m<sup>2</sup>

« Eu égard à l'importance du projet et à sa symbolique, nous voulons travailler dans la transparence. »

**A. ANTOINE, président du Parlement wallon**

**La Maison du folklore pourrait ne plus l'être.** Le

Parlement wallon souhaite - doit - grandir en taille. Le projet est soumis aux Namurois.

## ● Cédric FLAMENT

Le Parlement wallon vient frapper à la porte des Namurois. De la Ville, mais aussi des ses habitants. L'enquête publique qui se tient jusqu'au 9 avril porte sur un projet immobilier qui n'est pas anecdotique. Le Parlement souhaite s'étendre. Créer une Maison des Parlementaires, mais également une Maison de la présidence, presque en vis-à-vis de l'Élysette.

Depuis des années, la Région a finement et patiemment joué son jeu et préparé son avenir. Elle a commencé à racheter les bâtiments voisins, aussi bien du côté de l'avenue Baron Huart que de la rue Notre-Dame. Côté Meuse, ce sont quatre immeubles qui seraient repris. Rue Notre Dame, deux.

Le périmètre est aujourd'hui

presqu'entièrement disponible. La Région veut donc poser la première pierre. Les besoins sont là, dit-elle.

Dans son projet, plusieurs bâtiments seraient détruits pour une reconstruction plus moderne. Rien n'est encore arrêté. La Maison des parlementaires serait installée rue Notre-Dame, celle de la présidence tutoierait la Meuse. Le projet inclurait également des espaces nouveaux pour les fonctionnaires, dans un grand redéploiement des bureaux. Au centre de l'ilot urbain, on trouverait un atrium couvert. Le conditionnel reste d'usage : l'enquête en cours ne porte que sur l'intention (lire ci-dessous).

Démolition et reconstruction. Échange aussi : la maison du folklore ne le serait plus, ses occupants (les Molons et les Échas-

seurs), trouvant un nouveau lieu dans la rue des Brasseurs. L'immeuble ne serait cependant pas démolé. Mais reconfiguré.

Ce sont près de 7 000 m<sup>2</sup> supplémentaires qui renforceraient utilement le pôle régional. Quant au geste architectural, si le projet se concrétise, il faudra compter avec plusieurs contraintes. Le Saint-Gilles est classé. Mais aussi : le périmètre ciblé se trouve dans la zone contrôlée par le Règlement communal d'urbanisme sur les propriétés mosanes. Le dessinateur devra assurer la continuité dans la ligne de force du bâti actuel. ■

**La Région a acquis plusieurs immeubles voisins, depuis quelques années.**

## Une préconsultation des Namurois

Si vous poussez la porte de l'administration à Namur pour ausculter le dossier d'extension du parlement wallon, ne vous attendez à des miracles. Pas de vue en 3-D de bâtiments concrets, pas encore de geste architectural.

Nous sommes ici dans une enquête publique qui concerne un certificat d'urbanisme 2. Ce que cela signifie ? Que la Région wallonne est prudente. Marche en pa-

tins pour ne pas abîmer le parquet des Namurois. L'enquête publique ici diligentée n'est là que pour récolter les premières remarques. Sentir l'humeur des riverains et des gens de la cité. Le Parlement et son président André Antoine ont compris tout l'intérêt à ne pas passer en force. Dans les documents aujourd'hui consultables, on ne verra donc que la note d'intention, certaines volumétries

et altimétries.

Au bout de cette enquête publique, les remarques seront évidemment analysées par la Ville, qui donnera un avis. C'est en fonction de celui-ci que la Région budgétisera son projet, désignera un architecte, et devra revenir devant les citoyens pour une nouvelle consultation, celle-là dans le détail. C'est finalement le fonctionnaire-délégué de la Région wallonne qui donnera feu vert ou feu rouge. ■ C.f.

# André Antoine : l'histoire d'un siège à roulette

● **Interview :**  
**Cédric FLAMENT**

**André Antoine, vous êtes l'actuel président du Parlement wallon. Les besoins exprimés au travers du projet d'extension que vous proposez sont ils importants ?**

C'est Elio di Rupo qui l'a dit, et il avait raison : le pôle fédéral bascule vers le pôle régional. De plus en plus de compétences sont transférées vers la Région. Cela implique du personnel supplémentaire. Et les espaces qu'il faut avec pour être adéquat avec ses missions.

**La Région à Namur, aujourd'hui, a essaimé dans plusieurs endroits de la ville...**

Tout à fait. Nous avons le Saint-Gilles, les locaux au square Arthur Masson, avec toute la partie administrative et d'autres rue Saint-Nicolas, avec le greffe. La volonté est de concentrer. De placer l'ensemble de l'activité politique au confluent, un lieu symbolique.

**Y a-t-il urgence ?**

Je rappelle que le programme d'investissement

pour l'extension du Parlement a été voté sous la précédente législature, quand Emily Hoyos était présidente. Et l'urgence est relative. Au vu des procédures, nous sommes partis pour plusieurs années. La démarche d'aujourd'hui est de proposer aux Namurois notre projet. Nous voulons que le Parlement, dans son extension, sa reconfiguration, soit une vraie vitrine de la démocratie. Cette demande de permis d'urbanisme 2 est un signe de notre souhait de transparence. Dans cette dynamique, nous pourrions envisager des journées portes ouvertes pour montrer aux Namurois ce qu'est le Parlement, et quels sont ses besoins aujourd'hui.

**Dans les documents mis à l'enquête publique, une phrase résonne particulièrement : le**

**Parlement d'aujourd'hui, au Saint-Gilles, aurait été choisi « par défaut... »**

L'histoire du siège du Parlement wallon est celle d'un siège à roulette. En 1980, nous sommes au Sofitel, à Wé-

pion. En 1985, c'est la Bourse du commerce, devant un affreux parking asphalté. Puis viennent les grands débats. On parle du Port du Bon Dieu. On se concentre sur un bateau amiral dans la Meuse, le projet Botta. Et vient la solution de raison (NDLR : c'est alors Guy Spitaels qui force l'installation dans le Saint-Gilles).

**Dans le périmètre que vous visez aujourd'hui, êtes-vous maître du foncier ?**

Les rachats ont été successifs. Il demeure juste un bâtiment que son propriétaire n'a pas encore décidé de nous céder. Le cas échéant, nous pourrions passer par une procédure d'expropriation, même si nous préférons la méthode douce.

**Et cette Maison de la Présidence, est-elle conçue pour envoyer quelques signaux codés à l'Élysette ?**

(Rires) C'est juste une appellation pour un lieu qui permettra des conférences des présidents, des réunions de travail. Il ne faut pas y voir la maison d'un seul homme. ■

## VITE DIT

**La Région mal dans ses murs** La distribution dans la ville des locaux affectés au personnel régional pose problème. Mais aussi les divers statuts des bâtiments occupés : emphythéoses, locations, biens à acquérir. Le projet de redéploiement vise à harmoniser l'ensemble.

**Continuité** Le projet proposé dans l'enquête publique en cours montre dans ses volumétries qu'il ne s'agira pas de construire une tour de douze étages à côté du Saint-Gilles. Le bâti s'inscrira dans la ligne

actuelle.

**Restons neutre** L'éventuel élargissement du site parlementaire sera aussi l'occasion de rediscuter avec la Ville sur ses abords, dit le président André Antoine (qui doit avoir le GSM de Maxime Prévot). Les parkings, notamment. « Nous avons le Grognon, mais dont l'occupation est partagée avec les Namurois ». Et puis cette fameuse zone neutre, qui n'est pas « une coquetterie parlementaire », mais un gage de bon fonctionnement de la démocratie. « Dernièrement, des

manifestants ont jeté des pétards aux pieds de parlementaires. Certains ont été obligés d'aller en clinique pour des problèmes d'audition. »

**Un projet : trois ambitions**

« L'extension du Parlement wallon vise à redonner la parole à la collectivité publique. Mais aussi à créer une plus grande vitrine pour l'institution. Enfin, dans le dialogue architectural qui sera pensé dans le futur, il s'agit de renforcer la réurbanisation d'un quartier. »